

Jeudi 16 septembre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-38

DECISION MODIFICATIVE 2021

Le jeudi 16 septembre 2021 à 11h, les membres du Conseil d'Administration d'Arsud, régulièrement convoqués, se sont réunis dans les locaux de Bouc-Bel-Air.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Sabrina AGRESTI-ROUBACHE - Michel BISSIÈRE - Christiane BOURBONNAUD - Marion COUTRIS - Michaël DIAN - Adeline DUMON - Richard GALY - Bruno GENZANA - Sophie JOISSAINS - Alexandra MASSON - Muriel MAYETTE-HOLTZ - Clémence PARODI - Virginie PIN - Elodie PRESLES - Patrick RANCHAIN - Jean-Pierre RICHARD - Jean-Sébastien STEIL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Josy CHAMBON a donné sa procuration à Sophie JOISSAINS

Chantal EYMEOD a donné sa procuration à Jean-Pierre RICHARD

Michel KELEMENIS a donné sa procuration à Michaël DIAN

Bénédicte LEFEUVRE a donné sa procuration à Michel BISSIÈRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962, portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu la délibération n°19-586 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 16 octobre 2019 portant modification des statuts de la Régie culturelle régionale et intégration de l'Arcade,

Vu la délibération n°2020-06 du Conseil d'Administration du 20 février 2020 adoptant le changement de dénomination sociale,

Vu la délibération n°2021-05 du Conseil d'Administration d'Arsud du 15 février 2021 adoptant le Budget Primitif 2021,

Vu la délibération n°2021-21 du Conseil d'Administration d'Arsud du 15 avril 2021 adoptant le Budget supplémentaire 2021,

Considérant :

- Que la demande de dotation complémentaire faite auprès du Conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur pour 1.000.000 € n'a pas été votée,
- Qu'un contrat de prestation de services concernant les Billets Découverte a été signé avec la Région pour un montant de 600.000 €,
- Qu'une demande complémentaire de 140.000 € concernant notamment les opérations de « continuité du kit de redémarrage en 2021 », « l'année Camus » (*hors grande exposition à Nice*) et « Repertour » a été effectuée auprès de la Région,
- Que la demande de subvention d'investissement effectuée précédemment auprès de la Région pour un montant de 333.000 € a été ramenée à 331.000 €,
- Que la cession de matériel technique (ventes de matériel) réalisée en 2021 déclenche une DM technique et qu'il convient d'en prévoir les crédits,
- Qu'il convient d'augmenter les crédits pour les provisions de créances douteuses,

Le Président propose au Conseil d'Administration :

- De constater en fonctionnement la baisse des recettes de 260.000 € et d'en réduire les dépenses d'autant par la réduction des opérations « Billets Découverte » (-250.000 €) et « Repertour » (-10.000 €),
- De constater en investissement la baisse des recettes de 2.000 € et d'en réduire les dépenses d'autant,
- De constater le suréquilibre en section d'investissement lié à la DM technique engendrée par la cession d'immobilisation,
- D'adopter la Décision modificative telle qu'elle est proposée en annexe.

Pour mémoire :

TOTAL DU BUDGET
(montants exprimés en euros)

	PRIMITIF + BS + reste à réaliser		DM		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 046 245,52	4 046 245,52	-2 000,00	24 005,00	4 044 245,52	4 070 250,52
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 859 957,70	6 859 957,70	-260 000,00	-260 000,00	6 599 957,70	6 599 957,70
TOTAL DU BUDGET	10 906 203,22	10 906 203,22	-262 000,00	-235 995,00	10 644 203,22	10 670 208,22

	TOTAL DES DEPENSES					
	PRIMITIF + BS + reste à réaliser		DM		TOTAL	
	REELLES	ORDRE	REELLES	ORDRE	REELLES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 820 170,39	226 075,13	-2 000,00	0,00	3 818 170,39	226 075,13
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 558 800,00	301 157,70	-260 000,00	0,00	6 298 800,00	301 157,70
BUDGET	10 378 970,39	527 232,83	-262 000,00	0,00	10 116 970,39	527 232,83

	TOTAL DES RECETTES					
	PRIMITIF + BS + reste à réaliser		DM		TOTAL	
	REELLES	ORDRE	REELLES	ORDRE	REELLES	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 745 087,82	301 157,70	24 005,00	0,00	3 769 092,82	301 157,70
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 633 882,57	226 075,13	-260 000,00	0,00	6 373 882,57	226 075,13
BUDGET	10 378 970,39	527 232,83	-235 995,00	0,00	10 142 975,39	527 232,83

Après avoir délibéré, adopté à la majorité dont une abstention.

Fait à Bouc-Bel-Air, le 16 septembre 2021

Le président du Conseil d'Administration

Monsieur Michel BISSIÈRE

